

Chasse au grand gibier: plus de 20.000 sangliers ont été abattus au cours de la saison 2021-2022 en Wallonie, objectif atteint



Les plans de tirs prévus pour la chasse au grand gibier ont été largement réalisés en Wallonie au cours de la saison 2021-2022, indique vendredi le ministre régional de la Chasse, Willy Borsus (MR).

Dans le détail, 23.262 sangliers ont été abattus, soit 94% de l'objectif global fixé en début de saison. En ce qui concerne le pourcentage de laies éviscérées d'un poids d'au moins 30 kg, l'objectif minimum de 7446 laies a été atteint à hauteur de 101% puisque 7524 laies ont été prélevées durant la période des battues, a précisé le ministre pour qui la lutte contre la surpopulation de sangliers au sud du pays constitue une priorité.

Par ailleurs, 4532 cerfs non-boisés ont été tirés, soit 95% de l'objectif fixé et 14% de plus que lors de la saison 2019-2020. Quant aux cerfs boisés, l'objectif a été atteint à 99%, avec 1385 animaux tirés.

Il était nécessaire de mobiliser très largement les chasseurs afin de retrouver un équilibre agro-sylvo-cynégétique et réduire ainsi le risque de dégâts aux cultures et prairies, l'impact sur la biodiversité, le risque sanitaire et le risque accidentogène sur nos routes. Au vu des résultats, on peut saluer l'effort qu'ont réalisé les chasseurs en matière de prélèvement tant de l'espèce cerf que de l'espèce sanglier. Il faut bien entendu poursuivre en ce sens de manière à diminuer encore les populations excédentaires ", a commenté le ministre Borsus.

La saison de chasse en battue au bois s'est terminée le 31 janvier dernier même si l'affût et l'approche au sanglier sont encore autorisés jusqu'au 30 juin.